

Conférence BMO – 4 avril 2006

## **L'économie sociale au Québec : au cœur de l'innovation et des transformations sociales**

Il y a dix ans, la terminologie « économie sociale » était presque inconnue au Québec, à l'exception de certains réseaux de recherche. Même moi, impliquée sans le savoir dans le développement de l'économie sociale, j'ai choisi de me dissocier de cette expression dans le cadre d'une entrevue réalisée pour la revue du CIRIEC par Daniel Côté, professeur à l'école de gestion coopérative des HEC, au début des années 90.

Aujourd'hui, en 2006, l'économie sociale fait partie des politiques publiques au Québec et sur la scène fédérale. Des milliers d'organisations coopératives et sans but lucratif s'identifient ou s'affichent ouvertement comme étant partie prenante de l'économie sociale. Des dizaines de réseaux, des acteurs du développement local et régional, des mouvements sociaux, des organisations de coopération internationale et des chercheurs travaillent de concert dans des organisations de promotion, et des réseaux de recherche, afin de promouvoir et développer l'économie sociale au Québec. Des jeunes s'impliquent activement, et, de plus en plus, bénéficient de cours et de programmes complets qui les prépare à travailler dans le merveilleux monde de l'économie sociale. Lors des débats importants sur l'avenir de l'économie québécoise, sur le rôle de l'État dans l'économie, sur le développement de la main-d'œuvre, sur la lutte à la pauvreté, sur l'avenir du système de santé, sur le développement régional, les acteurs de l'économie sociale sont souvent invités à exprimer leur point de vue et surtout, à faire part de la contribution potentielle de l'économie sociale à la résolution de ces divers enjeux de société.

Comment expliquer cet engouement pour l'économie sociale au cours de la dernière décennie? De quoi parlons-nous au juste? En quoi l'économie sociale contribue-t-elle à l'innovation sociale au Québec? Et à ce titre contribue-t-elle aux

transformations sociales visant à améliorer la qualité de vie des Québécois et Québécoises d'aujourd'hui et de demain? Quels sont les défis pour l'avenir?

Dans les vingt minutes qui me sont allouées, je vais tenter de répondre à ces questions à partir d'une perspective des 20 dernières années. Je ne tenterai pas de reprendre les éléments de présentation de Marie Bouchard; je vous tenterai plutôt, à partir d'exemples, de démontrer que le processus d'innovation sociale qui est au cœur de l'économie sociale peut être de nature transformatrice. En effet, elle naît du besoin et fleurit là où des solutions traditionnelles sont déficientes ou carrément absentes. D'autre part, elle naît aussi des aspirations profondes de construire une économie plus démocratique et inclusive.

Je vais également tenter de démontrer que le potentiel transformateur de l'économie sociale ne se réalisera pas automatiquement; l'économie sociale contribue à l'innovation et aux transformations sociales en autant qu'elle puisse faire partie d'une vision et d'un modèle de développement plus large, fondé sur un développement économique plus démocratique et inclusif, sur une démocratie participative et une citoyenneté active. C'est précisément parce que l'économie sociale s'est inscrite dans ce courant plus large qu'elle a connu autant de progression au cours de la dernière décennie.

Commençons donc avec un peu d'histoire récente. Au début des années 80, dans des quartiers défavorisés de Montréal, l'impact de la crise économique, jumelé à un phénomène plus large de désindustrialisation et d'exode vers la banlieue des classes moyennes, a fait en sorte que les taux de chômage et d'inactivité dans ces quartiers centraux dépassaient les 50%. Des militantes du mouvement communautaire, dont moi-même, avons réalisé que, malgré des efforts colossaux, nous n'arriverions pas à régler les problèmes de pauvreté et de marginalisation si on ne s'attaquait pas à la chose économique. Les stratégies de développement économique traditionnelles offraient des solutions totalement inadéquates. Soit on nous proposait de débarrasser nos quartiers de la pauvreté

en nous débarrassant des pauvres par la transformation du quartier en un lieu de condos pour des classes aisées, ou on nous proposait d'intervenir sur la question de pauvreté et de l'exclusion sociale en offrant une panoplie de programmes gouvernementaux destinés à la création d'emplois temporaires. Aucune de ces pistes ne permettaient de régler le problème de la pauvreté; au contraire. La première option privait la population locale de la seule richesse qu'elle avait, celle de réseaux informels et formels de solidarité au sein du quartier, en la dispersant aux quatre coins de la ville dans un processus accéléré d'embourgeoisement. L'autre option était d'intégrer les populations défavorisées au monde au travail pour une période de 6 mois, dans des emplois temporaires. Ces personnes pourraient ainsi, par la suite, être éligibles à l'assurance chômage et recommencer sans fin le cycle « aide sociale – emploi temporaire – assurance chômage ».

Plutôt que d'accepter d'appliquer ces stratégies tout à fait inadéquates, nous, les acteurs du milieu communautaire, avons décidé d'innover en nous impliquant directement dans un processus de développement économique communautaire. Dans cet esprit, nous avons fait appel à des partenaires des milieux communautaire, des affaires, des syndicats, des institutions locales, des représentants du gouvernement et à la population locale afin de se donner une stratégie commune de revitalisation économique et sociale. Nous avons innové sur le plan de la gouvernance locale en mettant sur pied une nouvelle structure de partenariat, une corporation de développement économique communautaire, réunissant l'ensemble de ces partenaires autour d'une table afin de définir des stratégies et des actions intégrant des dimensions sociales et économiques. Nous nous sommes battus pour nous faire reconnaître par l'État et pour accéder à des moyens permettant la mise en place d'une stratégie intégrée de développement. À travers notre travail concerté de terrain, nous avons forcé les divers acteurs gouvernementaux à arrimer leurs stratégies aux besoins locaux. Nous avons géré pendant 5 ans un projet expérimental en développement local,

dans le cadre duquel nous avons réussi à mettre en place une foule de projets innovateurs.

Parmi ces projets :

- Le premier fonds local de développement, précurseur des réseaux de SOLIDEs et Fonds locaux d'investissement qui sont maintenant présents partout au Québec;
- Les premières formations professionnelles pour des chômeurs de longue durée, précurseur de l'intégration des mesures d'emploi pour l'ensemble de la main-d'œuvre dans le cadre de la création d'Emploi Québec;
- Les premières entreprises d'insertion;
- La première initiative de prévention des fermetures d'entreprise, un *Early Warning System* d'inspiration américaine qui a permis de stabiliser l'emploi manufacturier dans le sud-ouest alors qu'il a baissé de 17% à travers le Canada. Une expérience qui a été l'inspiration de nouvelles pratiques syndicales, notamment pour le projet Urgence Emploi de la FTQ;
- La création d'un fonds d'investissement de 5M\$, dont 20% était dédié à l'investissement dans des entreprises qui étaient, selon nos mots à l'époque, des entreprises sans but lucratif qui étaient économiquement viables et socialement rentable. Ce fonds a été l'inspiration pour la création des Fonds régionaux de la FTQ

Comment avons-nous innové? Pour chaque besoin identifié au sein de la collectivité, nous avons proposé des pistes d'action qui sortaient en partie ou complètement des stratégies économiques traditionnelles. Notre objectif n'était pas d'innover mais de résoudre des problèmes. Notre motivation n'était pas de devenir des *success story* mais de changer le monde à partir du local.

Vingt ans plus tard, nous sommes loin d'être les seuls qui travaillent à s'approprier et à redéfinir la façon dont le développement économique et social

se déploie dans les collectivités locales. Une multitude d'organisations, dont les CDEC, les CLD, les SADC et d'autres, regroupent, dans des formes diverses, en milieu rural et urbain, des acteurs de la société civile s'assurant d'une prise en charge du milieu et d'un développement économique inclusif au service de la population. Ces organisations sans but lucratif sont une composante de l'économie sociale justement parce qu'elles sont sans but lucratif, gérées démocratiquement, qu'elles rendent des services à la collectivité et s'inspirent des principes de prise en charge individuelle et collective. Sans le savoir, nous faisons de l'économie sociale dès les années 80 et cette expression ne faisait pas partie de notre vocabulaire.

En 1996, plus de 10 ans après la création de la première corporation de développement économique communautaire, nous avons franchi une autre étape importante dans l'émergence de l'économie sociale telle que nous la connaissons aujourd'hui au Québec. Un Sommet sur l'économie et l'emploi a été convoqué par le Premier ministre Lucien Bouchard qui soulevait trois faits à l'époque :

- Premièrement, l'État n'a plus d'argent; on est au début de l'époque du déficit zéro;
- Deuxièmement, l'État ne créera plus d'emplois, malgré le taux de chômage qui frôle le 14%;
- Troisièmement, il faut oser faire les choses autrement.

L'occasion était trop belle pour nous. Enfin une opportunité en or pour démontrer la capacité d'innovation de l'économie sociale! Dans une période de six mois, dans le cadre du groupe de travail sur l'économie sociale, les acteurs du milieu communautaire, syndical, coopératif et du développement local se sont permis de rêver un peu et ont pu mettre de l'avant une série d'initiatives concrètes et de propositions de stratégies et de politiques afin de permettre un essor remarquable de nouvelles entreprises collectives et la consolidation et développement de secteurs plus anciens. Dans le cadre de notre plan d'action,

*Osons la solidarité* nous avons pu démontrer à quel point l'économie sociale a le potentiel d'apporter des réponses aux enjeux de la société, en autant qu'on la reconnaisse, qu'on lui fournisse des outils respectueux de sa réalité propre et qu'on sorte des sentiers battus dans les approches de développement et les formes d'entrepreneuriat. En réponse aux besoins des familles, aux besoins des aînés, aux enjeux environnementaux et aux aspirations des écologistes, en réponse aux aspirations des acteurs du milieu culturel pour un rapprochement avec des collectivités locales, en réponse aux aspirations de mouvements sociaux pour une économie plus inclusive, des dizaines de projets ont émergé : les centres de la petite enfance, les ressourceries, les Journées de la culture, le réseau des entreprises d'aide domestique, le renouvellement des politiques en faveur de l'habitation communautaire et la création du Fonds communautaire d'habitation, les coopératives de solidarité, l'intégration de la dimension socio-économique dans des politiques de développement local, des initiatives de coupes éclaircies en forêt, et j'en passe. Chacun de ces projets était le fruit d'acteurs terrain qui ont conçu, proposé et recueilli les appuis nécessaires pour qu'ils soient acceptés lors du Sommet sur l'économie et l'emploi. Ces projets se sont réalisés dans les années qui ont suivi le Sommet. Ils répondaient à des besoins identifiés sur le terrain. Ils reflétaient également des aspirations de groupes préoccupés par les enjeux économiques ou sociaux de développement. Ces initiatives sortaient des sentiers battus et leur mise en place a donc rencontré de la résistance dans certains milieux. Malgré cela, la majorité des initiatives proposées se sont réalisées et font maintenant partie du portrait socio-économiques au Québec.

Si on regarde l'évolution de l'économie sociale depuis vingt ans, il est clair que celle-ci a contribué à l'innovation sociale au Québec. Qu'il s'agisse de sa façon de combiner les ressources du marché, de l'état et des contributions bénévoles ou du secteur non-marchand, qu'il s'agisse de sa caractéristique majeure, celle de l'implication citoyenne et collective dans la création de la richesse, qu'il s'agisse de ses formes d'entreprises de plus en plus hybrides, de la coopérative

de solidarité à l'entreprise sans but lucratif, qu'il s'agit de ses multiples façons de répondre aux besoins des collectivités locales, l'économie sociale contribue activement à l'innovation sociale dans une foule de domaines. Et son potentiel d'innovation est loin d'être épuisé; à travers le Québec, de nouveaux projets et de nouvelles initiatives sont constamment en émergence, malgré des contextes souvent très difficiles.

En même temps, il est légitime et même nécessaire de se poser la question suivante : est-ce que l'économie sociale est simplement une mode passagère qui pourrait éclater comme la bulle technologique? Est-ce que sa capacité d'innovation se poursuivra? Je dois vous dire que ces deux possibilités sont réelles. Il n'y a aucun doute dans mon esprit que l'économie sociale présente un fort potentiel d'innovation sociale et une importante capacité de transformation lorsqu'elle est associée avec d'autres processus de transformation déjà en cours dans notre société. Mais je suis également convaincue que cette capacité d'innovation ne pourrait pas se maintenir dans le temps si elle n'était pas jumelée à son intégration dans une vision plus large de transformation sociale. En d'autres mots, l'impulsion de l'innovation sociale qui caractérise l'économie sociale puise sa force dans son intégration dans un mouvement de transformation sociale. Les acteurs de l'économie sociale, issus de mouvements sociaux divers, motivés par une volonté de voir autrement le développement économique, social et culturel de leurs milieux respectifs, ne pourront pas maintenir cette force d'innovation sociale s'ils ne sont pas supportés adéquatement. Créer, consolider et développer des organisations et des entreprises collectives sur une base entrepreneuriale est un travail colossal de tous les jours. Les systèmes ne sont pas présentement construits pour répondre adéquatement aux défis de cette approche du développement. L'économie sociale est encore prise dans un étau entre la logique du développement étatique, contrôlé par le haut, et la logique du développement du secteur privé, basé sur le rendement financier. La pression d'uniformisation et de contrôle par l'État, dont nous sommes témoins présentement dans des secteurs tels que les

centres de la petite enfance, et la remise en question du rôle de la société civile dans le développement économique local et régional en faveur du contrôle des élus locaux menacent régulièrement les acquis des réseaux d'économie sociale. Aussi, les exigences de bailleurs de fonds et les attentes de rentabilisation financière rapide pour de nouvelles entreprises créent une pression inouïe sur les entrepreneurs sociaux pour qu'ils acceptent de secondariser leurs objectifs sociaux, environnementaux ou culturels en faveur du simple rendement financier.

Toutes ces pressions qui incitent à rentrer dans les rangs d'une logique étatique ou d'une logique marchande ne sont pas à la veille de disparaître. Au contraire, elles sont de plus en plus fortes car, avec la reconnaissance de l'économie sociale par les gouvernements et d'autres partenaires, nous rentrons en quelque sorte dans un processus d'institutionnalisation. Et dans ce processus, ce qui est le plus innovateur dans les réalisations en économie sociale est constamment questionné. Non pas parce que les résultats sont négatifs; c'est justement parce que les résultats sont positifs que la tendance naturelle est de vouloir comprendre, codifier et répliquer. Dans les efforts de codification, il y a aussi cette tendance à vouloir figer les innovations et à les rendre statiques, ce qui pourrait éventuellement barrer la route une nouvelle génération de projets novateurs.

Ce danger est réel et constitue, à mon avis, le défi le plus important et le plus difficile à relever pour le mouvement de l'économie sociale. Dans la recherche de la reconnaissance et de la légitimité, comment assurer non seulement que l'économie sociale soit au cœur des innovations sociales au Québec mais qu'elle soit également au cœur des processus de transformation sociale? Comment, dans cette période où la reconnaissance et la nécessaire institutionnalisation de l'économie sociale évoluent rapidement, peut-on assurer que la force la plus importante de l'économie sociale, sa capacité d'innover et d'apporter des transformations positives à société québécoise, se pérennise?



Dans les quelques minutes qui me restent, je vais essayer d'apporter quelques éléments de réponse à ces questions à partir de mon expérience comme présidente-directrice générale du Chantier de l'économie sociale. C'est à ce titre que j'ai pu prendre acte, depuis dix ans, de ce qui se passe sur le terrain à travers le Québec et que j'ai pu observer l'apparition et l'évolution de ce mouvement identitaire en faveur d'une économie plus démocratique et inclusive. C'est dans ce rôle que j'ai pu mesurer l'évolution de l'économie sociale et solidaire au Québec, au Canada, en Europe et dans les pays du Sud, notamment en Afrique et Amérique Latine. C'est dans ce rôle que j'ai agi comme interface entre les acteurs terrain, les mouvements sociaux, les divers paliers du gouvernement et le secteur privé.

Chose certaine, la mobilisation en faveur de l'économie sociale a connu un essor auquel je ne m'attendais pas du tout. La mobilisation de réseaux divers, en milieu urbain et rural, l'implication impressionnante et fort encourageante de la jeunesse québécoise, l'évolution du débat avec des acteurs jadis plus réfractaires, notamment dans les milieux syndicaux et sociaux, et l'évolution des politiques publiques en faveur de l'économie sociale sont des preuves que l'économie sociale répond à des besoins et des aspirations réelles de la société québécoise. Le fait que des milliers de personnes choisissent consciemment d'entreprendre collectivement, sur une base bénévole ou dans le cadre d'un travail rémunéré, le fait que de plus en plus de monde choisit aussi d'acheter les produits et services de ces entreprises collectives, le fait que les développeurs locaux choisissent la voie de l'économie sociale comme moyen de répondre aux besoins et aux aspirations de leur milieu, n'est pas le fruit du hasard; ce sont les indications d'un choix de plus en plus répandu : celui de faire des choses autrement.

L'économie sociale se développe au Québec parce qu'elle permet d'expérimenter et de vivre une autre façon de faire de l'économie. Son essor est dû au fait qu'elle s'inscrit dans une vision de transformation sociale qui interpelle

non seulement les acteurs de l'économie sociale mais également l'ensemble des acteurs de la société québécoise, incluant le secteur public et l'entreprise privée et ce, afin que chacun assume ses responsabilités dans la construction d'une économie plus démocratique et inclusive. L'essor de l'économie sociale s'inscrit également dans une intuition collective qui commence à peine à s'articuler autour d'un nouveau paradigme, d'un nouveau modèle de développement. Ce nouveau modèle s'appuie sur l'action de la société civile. Celle-ci se combine à l'action de l'État et aux forces du marché pour permettre une économie plurielle plus équitable et durable et une démocratie participative permettant une prise en charge réelle des individus et des collectivités.

La volonté de transformation sociale qui est présente dans la société québécoise est en quelque sorte l'oxygène qui nourrit le développement de l'économie sociale au Québec depuis plus d'une décennie. Toutefois, si on fie à l'histoire des mouvements sociaux, et plus particulièrement à l'histoire de l'économie sociale depuis cent ans, on constate que cette volonté d'innovation et de transformation sociale doit être constamment nourrie. L'innovation sociale émerge et, surtout, se poursuit difficilement sans des conditions qui favorisent son développement. C'est pour cette raison que le Chantier de l'économie sociale existe sous sa forme actuelle. Notre rôle de promotion et de développement de l'économie sociale à travers la concertation d'un ensemble d'acteurs vise précisément à assurer un environnement favorable à l'innovation sociale. La structure même du Chantier et son mode de gouvernance en sont un bel exemple. Contrairement aux vieux modèles de regroupement de l'économie sociale, basés sur l'appartenance à un secteur d'activité ou sur une forme juridique (coopérative, mutuelle ou sans but lucratif), le Chantier s'est constitué en réseau de réseaux qui réunit à la fois des réseaux d'entreprises collectives à statut sans but lucratif et coopératif, des réseaux de développement local et régional et des mouvements sociaux qui partagent la vision et les valeurs de l'économie sociale.

Chacun de ces réseaux constitue, à des degrés divers, des manifestations d'innovation sociale sur le terrain de l'économie et de la production de biens et de services. Ensemble ils constituent une composante importante d'un processus de transformation sociale. Il n'est donc pas très surprenant de constater, à la veille de notre dixième anniversaire, que l'existence même du Chantier dérange des forces plus conservatrices, y compris les acteurs de certains mouvements tels que le mouvement coopératif. Mais en quelque sorte, il faut voir ceci comme un signe encourageant. Car on ne peut pas innover sans déranger les personnes et les institutions qui vivent bien dans les approches et les structures plus traditionnelles. On ne peut pas espérer contribuer aux transformations sociales de la société québécoise sans que certaines forces ne tentent de nous barrer le chemin.

La capacité de l'économie sociale de répondre à la fois aux besoins et aux aspirations des personnes et des collectivités constitue un outil puissant pour le mouvement. C'est justement dans le but de continuer à jouer ce rôle que le Conseil d'administration du Chantier de l'économie sociale a pris une décision importante l'automne dernier. Nous avons décidé, dix ans après le Sommet sur l'économie et l'emploi de 1996, d'organiser notre propre Sommet de l'économie sociale et solidaire, en étroite collaboration avec une large coalition d'organismes sociaux, environnementaux, syndicaux et autres. Ce sommet qui se tiendra les 16 et 17 novembre prochain aura comme objectifs de partager le bilan des dix dernières années avec les diverses composantes du mouvement de l'économie sociale et solidaire, de renforcer les liens entre les acteurs de l'économie sociale et solidaire, de mobiliser les acteurs autour de projets concrets et de promouvoir la relève au niveau du leadership politique et organisationnel. Ce sommet se tiendra à la fin de la Saison de l'économie sociale et solidaire qui sera déployée sur l'ensemble du territoire québécois de la mi-septembre à la mi-novembre. Des foires régionales de l'économie sociale et commerce équitable, des rencontres de bilan et de réflexion et des activités de promotion auront lieu à travers le Québec pendant cette période.

Déjà des dizaines d'organismes sont impliqués dans des comités de préparation des contenus du Sommet, autour des thématiques suivantes:

- *Entreprendre solidairement;*
- *Développer nos territoires solidairement;*
- *Travailler solidairement;*
- *Investir solidairement;*
- *Consommer de façon socialement responsable;*
- *Mondialiser solidairement.*

Des universitaires de l'ARUC en économie sociale sont impliqués dans la préparation du Sommet, notamment sur l'élaboration d'un projet de déclaration qui permettra d'exprimer la vision de développement portée par les acteurs de l'économie sociale et solidaire. Les jeunes et organisations jeunesse sont appelés à jouer un rôle important comme garants de la relève en économie sociale; les organisations écologiques, les réseaux de coopération internationale, les organismes de commerce équitable et bien d'autres sont également très présents dans la démarche de préparation.

À travers l'organisation de ce Sommet nous espérons continuer à renforcer la capacité d'innovation du mouvement de l'économie sociale d'innover et de contribuer encore plus largement aux transformations sociales au Québec et ailleurs; nous croyons en cette capacité, mais nous savons qu'il ne faut rien prendre pour acquis.

Je vais conclure ici en vous disant à quel point je crois que l'économie sociale est effectivement au cœur de l'innovation et des transformations sociales au Québec. Cependant, il ne faut rien prendre pour acquis. Si le passé est garant de l'avenir nous pouvons être optimistes. Mais il est aussi vrai que sans les efforts combinés d'un ensemble d'acteurs, sans le soutien des milieux de la recherche dont l'ARUC en économie sociale, le Réseau québécois de recherche

partenariale et la Chaire de recherche en économie sociale et sans une relève forte au sein de la jeunesse québécoise, nous n'y arriverons pas.

Heureusement, toutes les raisons, et la mobilisation dont nous sommes témoins au Chantier de l'économie sociale, nous permettent de croire que l'économie sociale est effectivement au cœur de l'innovation et des transformations sociales et nous avons pleinement l'intention de travailler pour qu'elle y reste.

***Nancy Neamtan***

Présidente-directrice générale  
Chantier de l'économie sociale  
4 avril 2006